



**Championnat UGSEL 22 Cadets / Juniors**  
**Athlétisme en salle INDIVIDUEL**  
**MARDI 13 DECEMBRE 2022 à SAINT-BRIEUC**



***Merci de Lire attentivement cette circulaire  
pour le lancement de nos compétitions  
dans Halle Maryvonne Dupureur***

**LIEU** : Salle Maryvonne Dupureur à SAINT-BRIEUC, Rue Théodule Ribot

**PARKING** : voiture et minibus : derrière la salle, car : rue du gymnase

**HORAIRES** : 🕒 Accueil à partir de 17h00 – Mise en place du jury : 17h30

🕒 Début de la compétition : 18h00.

**Règlement spécifique d'utilisation de la halle :**

- **POUR LES ENSEIGNANTS ET LES ELEVES** : merci de ne pas porter vos chaussures de sport aux pieds lors de votre venue à la compétition. Les chaussures qui servent à l'intérieur de la salle doivent être sèches et propres.
- Les pointes ne peuvent pas dépasser 6mm. Les chaussures à pointes sont interdites dans les tribunes, les athlètes ne portent donc leurs pointes que pendant leurs épreuves.
- **ATTENTION aux chaussures utilisées pour le cross, bien les nettoyer et changer les pointes. Le jour de la compétition, une vérification sera faite sur place.**
- Lors de votre arrivée, merci de patienter dans le hall de la salle afin d'être accueillis par les agents techniques de l'infrastructure. Ils vous rappelleront les consignes d'utilisations.
- Il est formellement interdit de manger dans les tribunes ainsi que sur la piste. Seule l'eau est autorisée sur l'espace de compétition. Un espace restauration est disponible en haut des tribunes.

**JURY** : Pour le bon déroulement de la compétition, **il faut un maximum juges**

Chaque enseignant présent sera membre du jury, prévoir crayon et chronomètre.

**Nombre d'essais :** ⇒ 4 : longueur / triple saut / poids  
⇒ 3 essais par barre : hauteur

**TOUS LES ELEVES PRESENTS LE 13 DECEMBRE SERONT QUALIFIES  
POUR LE REGIONAL DU 18 JANVIER 2023.**

**INSCRIPTIONS SUR USPORT au niveau du COMITE**

**Tous les élèves souhaitant participer à cette journée doivent être inscrits sur USPORT au niveau de leur COMITE avant le lundi 12 décembre 2022 - 23h00.**

*Aller dans « Athlétisme en salle C/J » – inscrire en individuel*

**Pour un élève ayant réalisé les minimas nationaux au départemental et absent au régional, il devra OBLIGATOIREMENT être fait une demande de Q.E. pour les nationaux.**

**A l'arrivée, il est demandé à chaque enseignant de confirmer la participation de ses élèves **POUR TOUTES LES EPREUVES PAR SURLIGNAGE SUR LES FEUILLES DE STADE.****

**Pour les élèves = il sera mis en place une chambre d'appel COURSES où il faudra se présenter 20 minutes avant leur course.**

**Elle se situera dans le vestiaire 1, derrière la ligne de départ du 60 mètres.**

☞ **L'UGSEL 22 ne prévoit pas de restauration pour les jurys.**

**REGIONAL ATHLE INDOOR C/J = Mercredi 18 Janvier 2023 à SAINT-BRIEUC**

La C.S.D.